

RAPPORT ANNUEL 2023



CURAVIVA BE

Secrétariat · Könizstrasse 74 · 3008 Bern · téléphone +41 (0)31 808 70 70 · association@curaviva-be.ch · www.curaviva-be.ch

Photo de couverture: "Juradorf Wiedlisbach", dahlia oberoargau, Lauréat du prix de l'innovation 2023

SOMMAIRE

Préface	5
Représentation des intérêts	6
Organes et collaborateurs/-trices	14
Compte de résultat	15
Bilan	16
Annexe aux comptes annuels	17
Rapport de l'organe de révision	18

Effectif des membres CURAVIVA BE au 01.01.2024
276 (281) établissements médico-sociaux
(membres actifs)

21 (21) Personnes morales
(membres passifs)

entre parenthèses la situation au 01.01.2023



Photo: "Film publicitaire Apprenants", jetzt Frutigland AG, Lauréat du prix de l'innovation 2023



Erica Kobel-Itten
Présidente

Chers membres de CURAVIVA BE,

Je ne sais pas vous, mais moi, où que j'aille je vois beaucoup de seniors très actifs. Que ce soit en courses, en voyage, lors d'un événement culturel ou en randonnée. C'est une évidence: l'évolution démographique laisse des traces, nous entrons dans l'ère de l'augmentation de la population âgée. Qu'à cela ne tienne, tant que nous sommes autonomes, en bonne santé physique et mentale. Or, à partir du moment où nous avons besoin d'aide, notre système de soins montre peu à peu ses limites, et c'est à cela que nous devons nous préparer. Nous devons anticiper les enjeux, intégrer les nouvelles avancées et nous intéresser à la numérisation.

Les questions importantes n'ont pas changé ces derniers temps mais se sont accentuées. Manque de personnel qualifié, évolution démographique, coûts de la santé: tout va dans le sens d'une augmentation des défis que nous devons relever. À nous de proposer, en réponse à ces défis, des solutions efficaces, aptes à ouvrir la voie.

Une chose est sûre: la collaboration est un facteur essentiel dans ce contexte. Les prestataires de soins de santé sont tributaires les uns des autres et ne peuvent plus résoudre en solitaire les problèmes qui surviennent. Au lieu que chaque établissement tente d'obtenir le meilleur pour soi, nous devons chercher des solutions communes. Ce processus a débuté et des progrès notables ont déjà été réalisés, en particulier dans la coopération entre les EMS et les organisations d'aide et de soins à domicile. Le recours systématique au dossier électronique du patient est un autre moyen d'éviter les doublons.

J'ai vu mentionner récemment le reproche selon lequel la population âgée n'avait pas de lobby, les politiques ne se bougeant pas pour changer les choses. C'était peut-être vrai il y a encore 10 ans mais ces derniers temps justement les choses ont beaucoup évolué.

Les communes comme les cantons se sont mis à élaborer, dans leur ressort, des chartes de la personne âgée, à créer des services de coordination gériatrique et à mettre en œuvre des mesures. Si l'univers des EMS s'efforce lui aussi de se préparer en permanence aux défis du futur, il reste encore beaucoup à faire.

CURAVIVA BE a pour mission de mener un lobbying ciblé et de se mobiliser là où il y en a besoin. Dans ce rapport annuel, vous découvrirez en détail comment CURAVIVA BE réalise ce travail et quels objectifs nous avons atteints au cours de l'année passée.

Nous nous réjouissons de continuer à défendre vos intérêts et à cocréer l'avenir du système de santé.

TARIFS 2024: LE CANTON DE BERNE COMBLE LA PLUPART DES DÉFICITS DE FINANCEMENT



Sevan Nalbandian
Directeur

En 2023 encore, CURAVIVA BE s'est fortement mobilisée pour défendre les intérêts des établissements médico-sociaux (EMS) du canton de Berne. Durant l'exercice en cours, la révision des tarifs était un enjeu majeur, engendrant beaucoup de travail au sein de l'association. Le secrétariat a aidé ses membres à mettre en œuvre la comptabilité analytique pour fournir les données nécessaires à la révision des tarifs en 2024. Il s'est par ailleurs attaché à informer les décideurs politiques des modalités de financement des EMS bernois. Dans ce cadre, de nombreuses discussions ont été menées avec les membres du Grand Conseil sur les difficultés et missions du secteur

des EMS du canton de Berne. Ce travail politique de terrain est essentiel pour la visibilité du secteur. Si l'association a été en mesure en 2023 de renforcer considérablement ce travail important, c'est grâce au soutien généreux de la coopérative dedica.

Le système de santé bernois et les EMS du canton de Berne sont confrontés à des enjeux majeurs en raison de la forte hausse de la part des personnes âgées dans la population. Une hausse qui entraîne notamment une plus grande complexité des cas pris en charge ainsi que des séjours plus courts dans les établissements, avec un plus grand nombre d'entrées et de sorties. En même temps, la pénurie de personnel qualifié s'intensifie. De plus, la marge de manœuvre financière des EMS bernois pour compenser la hausse des coûts est fortement limitée par le plafond des prestations complémentaires.

Outre ses activités politiques, l'association a travaillé en étroite collaboration avec la direction de la santé et

avec d'autres parties prenantes pour promouvoir les conditions les plus favorables possibles pour les EMS du canton de Berne. Plusieurs exemples pertinents sont mentionnés ci-après.

CURAVIVA BE s'est mobilisée avec succès pour une augmentation des tarifs 2024

Le financement des EMS a évolué depuis 2011 sur la base de quatre paramètres liés à l'évolution des coûts. Plus de 10 ans plus tard, une révision des tarifs basée sur les coûts effectifs était plus que nécessaire. En inscrivant l'obligation d'une comptabilité analytique uniforme des EMS bernois dans sa nouvelle ordonnance sur les programmes d'action sociale, le canton de Berne avait dès 2022 posé les jalons d'une telle révision des tarifs.

Certains établissements du canton de Berne ne disposaient pas d'analyses récentes du temps, facteur décisif pour la pertinence des comptabilités analytiques. C'est pourquoi CURAVIVA BE a aidé ses membres en mettant à leur disposition une analyse commune du temps, qui montre d'ailleurs clairement que le personnel soignant exerce en grande partie dans la fonction qui lui est effectivement attribuée. Les EMS bernois ne risquaient pas de se faire reprocher un manque d'efficacité dans la fourniture des prestations.

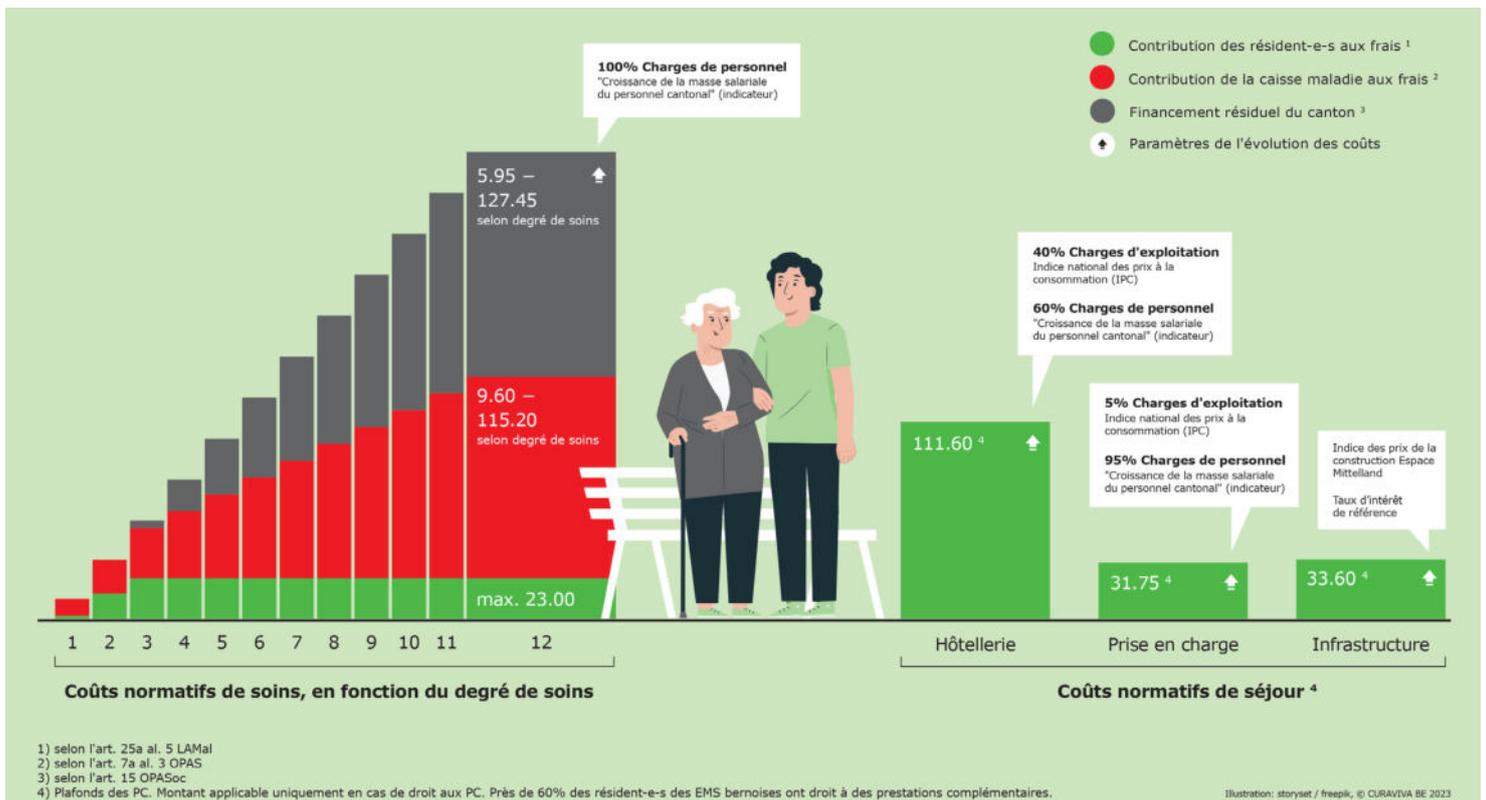
La révision des tarifs se base désormais sur les coûts effectifs de 80 EMS bernois. Ce changement de méthode permet de remédier aux déficits de financement existants. Près de 60 % des résidents et résidentes des EMS bernois ont besoin de prestations complémentaires (PC). Si le plafond fixé pour les PC n'est pas suffisamment élevé, les EMS ne sont pas en mesure de couvrir correctement leurs coûts. Ne pouvant pas simplement ajuster leurs prix sur la base de l'augmentation des coûts, ils sont tributaires de tarifs adéquats.

Le calcul réalisé par CURAVIVA BE a révélé pour 2022, année de référence, une couverture qui est nettement insuffisante, et ce probablement depuis un certain temps. C'est surtout au niveau de l'encadrement des résidentes et résidents que les fonds disponibles étaient insuffisants.

Dans le cadre du séjour en EMS, le canton verse des contributions destinées aux soins, à l'encadrement, à l'hôtellerie et aux infrastructures. En 2022, la couverture des coûts s'était révélée légèrement insuffisante dans le domaine des soins, une insuffisance qui s'est accentuée en 2024 avec l'augmentation considérable du coût sala-

Perspectives 2024

La direction de la santé du canton de Berne travaille depuis un certain temps sur différentes stratégies partielles pour la mise en œuvre de la "Stratégie de santé du canton de Berne 2020-2030". En 2024, la stratégie partielle "Soins de longue durée" doit jeter les bases des futurs soins de longue durée dans le canton de Berne. CURAVIVA BE salue les efforts du canton en faveur des soins intégrés et s'engage pour une prise en compte adéquate des soins de longue durée dans le développement des services de santé.



Financement des EMS dans le canton de Berne. Vue d'ensemble du financement par jour en CHF au 1er janvier 2024

rial. Les besoins étaient cependant encore plus marqués dans le domaine de l'encadrement, une anomalie signalée depuis longtemps par les EMS bernois. Dans ce domaine, les prestations étaient en effet massivement sous-financées avant l'application des nouvelles règles de calcul. En 2022, ce déficit de financement se montait à plus de CHF 15 par résident/résidente et par jour. Le Conseil-exécutif a reconnu cet état de fait et décidé pour 2024 d'une augmentation adéquate des tarifs qui prend aussi en compte le renchérissement depuis 2022.

Le forfait destiné aux infrastructures reste cependant à revoir. Les comptes annuels des établissements analysés par CURAVIVA BE révèlent que le forfait d'infrastructure était trop bas d'au moins 14 % en 2022. C'est pourquoi CURAVIVA BE a demandé à plusieurs reprises une révision du forfait d'infrastructure dont le calcul de fond remonte à 20 ans, et ce sur la base de projets de construction actuels. C'est une nécessité absolue pour permettre aux EMS de proposer à l'avenir aussi des infrastructures adaptées aux besoins et à la demande.

CURAVIVA BE s'est engagée: CURAVIVA BE a aidé ses membres à se mettre en conformité avec les nouvelles exigences de l'OPASoc, au moyen de séances d'information et d'une analyse commune du temps, et en répondant à de nombreuses questions individuelles. Mais l'association a aussi et surtout suivi de près le processus de révision tarifaire, obtenant dans ses calculs quasiment les mêmes chiffres que le canton.

La première stratégie partielle complétant la stratégie de la santé 2020-2030 du canton de Berne déçoit par son manque de prise en compte des EMS

Le canton de Berne a lancé sa première stratégie globale en matière de santé. Adoptée le 12 août 2020 par le Conseil-exécutif et présentée au Grand Conseil au cours de la session d'hiver 2020, cette stratégie donne un aperçu du système de santé bernois, avec ses forces, ses faiblesses, ses opportunités et ses menaces. Elle guide les décisions politiques cantonales en matière de santé pour une durée de dix ans. Le projet d'élaboration des stratégies partielles complétant la stratégie de la santé du canton de Berne 2020-2030 a débuté en novembre 2022. L'objectif est de concrétiser, d'ici fin 2025, la stratégie globale en matière de santé grâce à six stratégies partielles couvrant les différents domaines de soins.

Élaborée en 2023 par le canton, la première stratégie partielle, «Soins intégrés», sera déterminante pour les suivantes. Elle vise à faire évoluer le système de santé vers des soins intégrés. Les différents domaines de soins devront collaborer plus étroitement, coordonnant leurs prestations en faveur des patientes et patients, des résidents et résidentes, pour gagner en efficacité.

Le canton de Berne prévoit ainsi de regrouper les services de santé au sein de plusieurs grandes régions pour développer les soins intégrés. Concrètement, 4+ régions de soins sont prévues: Berne-Mittelland, Oberland bernois, Biel/Bienne – Seeland / Jura bernois et Emmental – Haute Argovie. Les travaux mettent ensuite l'accent sur le développement de la prise en charge régionale selon le principe des soins échelonnés, qui suppose une



Photo: "Lunettes de réalité virtuelle", Alterszentrum Sumiswald, Lauréat du prix de l'innovation 2023

concentration des soins spécialisés et la décentralisation des soins de base. Cela implique notamment la nécessité de mieux coordonner les offres de soins au sein des régions définies. Les prestataires devront encore davantage travailler en réseau.

La prise en compte par le canton de ces prestataires et de leurs associations, dont CURAVIVA BE fait partie, laisse cependant à désirer. Si la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) a salué les associations des prestataires avant l'ouverture de la procédure de consultation, les invitant à prendre position, elle a par la suite décidé d'élaborer cette stratégie essentiellement en interne, avant la consultation publique. C'est très regrettable, sachant que ce seront les prestataires qui devront plus tard mettre en œuvre cette partie de la stratégie, et d'autant plus que toutes les associations concernées avaient manifesté leur volonté et leur intérêt pour participer aux travaux préparatoires. Elles n'ont finalement pu prendre position que par la suite, dans le cadre de la consultation ordinaire.

C'est la stratégie partielle «Soins intégrés» qui était mise en débat, soit celle qui aura certainement le plus grand impact sur le système de santé bernois. La question de savoir si, et dans quelle mesure, le canton prend en compte les intérêts du secteur sera certainement aussi d'une importance cruciale pour l'élaboration des autres stratégies partielles.

CURAVIVA BE s'est engagée: Avec sa stratégie de santé, le canton de Berne pose les jalons de sa politique en matière de santé pour les prochaines années. C'est pourquoi CURAVIVA BE suit de très près l'élaboration des stratégies partielles, a proposé à plusieurs reprises de participer aux travaux et prend position à chaque consultation. Une posture qui sera certainement d'une importance cruciale pour la stratégie partielle «Soins de longue durée (ambulatoires et résidentiels)», encore à venir.

La psychiatrie gériatrique dans l'EMS: un enjeu de plus en plus complexe

Dans les EMS du canton de Berne, la prise en charge adéquate des troubles psychiques est un enjeu de taille depuis un certain temps déjà. En principe, les prestations médicales ainsi que les déplacements de la psychiatrie gériatrique peuvent être facturés dans le cadre de la grille tarifaire TARMED. Les prestations ambulatoires des hôpitaux répertoriés sont en outre cofinancées via un modèle des coûts normatifs. Or, les frais engendrés pour ces équipes mobiles par la nécessaire coordination avec l'EMS, par les concertations informelles «dans les couloirs» ou encore par les formations ne sont toujours pas couverts.

Après l'annonce faite par la BEGAP, Société bernoise pour la psychiatrie et la psychothérapie de l'âge avancé, de facturer à l'avenir séparément les prestations non financées fournies par les prestataires de soins psychiatriques pour personnes âgées dans les EMS, CURAVIVA BE a essayé, pendant une durée relativement longue, d'élaborer conjointement avec la BEGAP une recommandation sur les règles de ce type de prestation. Ces pourparlers n'ont

malheureusement pas aboutis, les deux parties n'arrivant pas à s'entendre sur une délimitation adéquate par rapport aux prestations déjà financées sur la base de TARMED et du modèle des coûts normatifs. Par la suite, un certain nombre de prestataires de soins psychiatriques pour personnes âgées ont résilié leurs contrats avec les EMS ou souhaité renégocier les conditions, une décision que la BEGAP a communiqué à notre association.

De toute évidence, les prestations fournies par ces équipes mobiles sont une valeur ajoutée pour les EMS bernois, pour leur personnel et aussi en termes de qualité de la prise en charge. Au vu des modèles de financement déjà existants pour les prestations de la psychiatrie gériatrique dans l'EMS, CURAVIVA BE a formulé des recommandations pour, si besoin, définir clairement les prestations nécessitant un financement supplémentaire, et, en tout état de cause, les différencier de celles déjà financées via TARMED ou le modèle des coûts normatifs.

CURAVIVA BE s'est engagée: À plusieurs reprises, CURAVIVA BE a souligné l'importance de la psychiatrie gériatrique dans l'EMS. Puisqu'il n'a pas été possible de formuler une recommandation commune BEGAP / CURAVIVA BE, cette dernière a informé ses membres des points à régler impérativement dans leurs contrats avec les prestataires de soins psychiatriques pour personnes âgées, notamment pour ne pas s'exposer au reproche de payer en double une prestation déjà financée.

CURAVIVA BE obtient le changement de système pour BESA et RAI

L'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) exigeait initialement à partir du 1er janvier 2022 d'utiliser exclusivement, pour l'évaluation des soins requis dans les EMS, les versions des systèmes RAI et BESA fondées sur les prestations effectivement fournies, déterminées dans des études qui évaluent le temps nécessaire pour fournir ces soins (art. 8b OPAS). Dans le contexte du Covid, ce délai a été prolongé de deux ans à deux reprises.

Meilleure évaluation des soins requis grâce aux nouvelles versions des systèmes

Pour répondre aux exigences de l'OPAS, BESA Care SA a développé le catalogue des prestations BESA 2020 (BESA CP2020). L'indice CH 2016 de Q-Sys SA remplit déjà les conditions OPAS. Pour les deux systèmes (BESA CP2020

et indice RAI CH 2016), les analyses du temps CURAtime montrent aujourd'hui que les moyennes des minutes en fonction des niveaux de soins requis reflètent correctement les besoins effectifs. La plupart des cantons avaient déjà procédé aux mises à jour nécessaires des outils d'évaluation des soins requis.

Pour également arriver à changer les versions des systèmes utilisés au sein du canton de Berne dans les délais prévus par l'OPAS, CURAVIVA BE a fait analyser, sur la base des données disponibles au niveau cantonal, l'impact potentiel de ce changement sur les degrés de soins des prestataires.

L'indice RAI CH 2016 attribue certains groupes de coûts de soins à d'autres niveaux de soins requis que l'indice RAI CH, Berne 2015. Par conséquent, l'augmentation des niveaux de soins requis varie en fonction des profils des résidents et résidentes. Cette variation reste toutefois modérée. Pour RAI, une modification moyenne de 0 % a été établie pour l'ensemble des prestataires de soins.

Pour BESA, les différences entre les versions sont toutefois notables. Les classifications basées sur BESA CP2020 diffèrent de celles basées sur BESA CP2010. Avec le nouveau catalogue des prestations, les établissements dont le niveau de soins requis atteint une moyenne élevée affichent en général un pourcentage d'augmentation plus important. La moyenne pour l'ensemble des prestataires de soins se traduit par une augmentation considérable de près de 12 % avec BESA.

Si le passage à la nouvelle version est plus simple dans le cas de BESA, les prestataires utilisant RAI doivent spécialement former leur personnel sur l'outil après avoir changé le système. Dans le cas de BESA, aucune formation n'est nécessaire.

Le Conseil-exécutif a répondu favorablement à la demande introduite par CURAVIVA BE à l'automne 2023, validé les nouvelles versions des outils d'évaluation des soins requis BESA et RAI et même accepté de prolonger la période de transition à deux ans. De ce fait, les anciennes et les nouvelles versions des systèmes (soit «BESA CP2010 avec une réduction linéaire», «indice RAI CH, Berne 2015», «BESA CP2020» et «indice RAI CH 2016 LTCF») sont valables au sein du canton de Berne pendant une période de transition allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025.

À l'échelle nationale, une proposition d'ARTISET était débattue début 2023, à savoir de généraliser l'utilisation de



Photo: "Juradorf Wiedlisbach", dahlia oberaargau, Lauréat du prix de l'innovation 2023

l'outil interRAI LTCF dans un délai de cinq ans pour en faire l'instrument unique d'évaluation des soins requis. Cette proposition était notamment fondée sur des demandes émanant des membres et sur les avantages qu'elle présente pour développer les soins intégrés dans la prise en charge de longue durée.

Le canton de Berne a donc pris la bonne décision en optant pour le changement de système, notamment en vue d'une possible généralisation d'interRAI LTCF. Avec ce changement, les établissements qui utilisent RAI auraient donc déjà opéré le passage au possible futur instrument unique d'évaluation. Et pour ceux qui utilisent BESA, la période de transition de deux ans permet de faire redescendre un peu la pression et de ne pas passer de BESA à RAI dans la précipitation.

CURAVIVA BE s'est engagée: Après avoir analysé l'impact d'un changement de système, CURAVIVA BE s'est employée auprès de la direction de la santé en faveur de ce changement, avec une période de transition pour, d'une part, pouvoir profiter des nouvelles versions et, d'autre part, faciliter à ses membres le passage au nouveau système. L'association a aussi informé ses membres à diverses occasions des changements à venir, organisé des formations collectives, puis mis à disposition un formulaire en ligne pour garantir que le changement effectif du système sera notifié aux assureurs-maladie dans les délais impartis.

Dossier électronique du patient : ça avance... lentement

Bien qu'obligatoire depuis deux ans pour les EMS, le dossier électronique du patient (DEP) peine toujours à décoller. Le DEP est un instrument important pour améliorer la communication entre les prestataires de soins et, partant, les services de santé en Suisse. Or, le DEP ne peut être mis en œuvre efficacement ou apporter une réelle plus-value que si un grand nombre de personnes y participent, tout comme un grand nombre de prestataires de soins qui le proposent. La reprise de l'infrastructure technique du DEP par Post Sanela Health SA (anciennement axsana SA) n'a pas non plus donné l'élan espéré au développement du dossier, pour l'instant du moins. Un point positif est le service de self-onboarding proposé par les fournisseurs de DEP pour accélérer la diffusion de ce dossier. L'été dernier, Post Sanela Health SA a mis à disposition un service de self-onboarding dans six cantons, dont celui de Berne, ce qui facilite grandement l'ouverture d'un DEP pour la population.

Étape importante dans l'évolution du système de santé, le DEP s'avérera sûrement indispensable pour une communication efficace entre les prestataires de soins, à partir du moment où sa diffusion dépassera le seuil critique nécessaire.

Pour que les membres de CURAVIVA BE puissent en tirer une réelle plus-value, il faut toutefois qu'un nombre significatif des résidents et résidentes aient un DEP, ce qui est encore loin d'être le cas. En attendant, le DEP est

malheureusement surtout synonyme de coûts pour les EMS bernois.

CURAVIVA BE s'est engagée: Étant donné que le DEP est à l'heure actuelle, pour de nombreux établissements, surtout synonyme de coûts et de peu d'avantages, CURAVIVA BE s'est engagée en faveur d'une réduction des frais annuels pour les établissements affiliés à la communauté de référence Post Sanela Health SA / XAD. Ses négociations ont été couronnées de succès, aboutissant à une réduction considérable des frais annuels.

Entrée en vigueur d'une nouvelle législation sur la protection des données

À l'instar de la législation européenne en la matière, la loi fédérale sur la protection des données (LPD) a fait l'objet d'une révision totale. Sa nouvelle version est entrée en vigueur le 1er septembre 2023. Si les principes de l'ancienne version sont maintenus, la nouvelle mouture de la loi améliore la protection des données et l'adapte aux évolutions technologiques et sociétales. Pour les EMS bernois, cela se traduit par la nécessité de prendre des mesures opérationnelles pour répondre aux nouvelles exigences à l'égard des résidents et résidentes, des équipes, des partenaires et d'autres personnes. La nouvelle loi sur la protection des données revêt une importance capitale pour les EMS, qui sont forcément amenés à gérer des données personnelles et sensibles. La mise en conformité avec la loi implique notamment la mise en place d'un registre des activités de traitement pour consigner la raison de la conservation et du traitement des données, ou encore des mesures techniques visant à protéger les données, telles que des dispositifs interdisant l'accès aux personnes non autorisées.

CURAVIVA BE s'est engagée: Pour aider ses membres à mettre en œuvre la nouvelle loi sur la protection des données et faciliter la compréhension des processus impliqués, CURAVIVA BE a organisé des ateliers en deux parties à leur intention, en partenariat avec la coopérative dedica qui dispose de connaissances pointues dans le domaine de la protection des données. Par ailleurs, la fédération nationale ARTISET a mis à disposition de nombreux outils pour accompagner la mise en œuvre.

CURAVIVA BE introduit un nouveau format pour le partage d'innovations au sein de la branche

Pour les EMS bernois, il est indispensable d'adapter continuellement leur offre aux besoins changeants de leurs résidents et résidentes. À cela s'ajoutent la pression sur les coûts et le manque de personnel qualifié, qui fait cru-



ellement défaut. Les innovations sont d'autant plus précieuses dans le secteur de la santé. Avec son format «Innotalk», CURAVIVA BE a créé en 2023 un nouveau moyen de faire connaître à ses membres des initiatives innovantes en lien avec, et d'importance pour, le secteur des EMS.

Le premier Innotalk, diffusé l'été, s'est intéressé à la cybersécurité et à l'approche des EMS bernois face aux cyberriques. Les enjeux du Big Data, de la connectivité numérique et des systèmes informatiques ont été abordés et des solutions pragmatiques présentées.

Le deuxième Innotalk avait pour sujet le lean management, autrement dit la gestion au plus juste, dans les EMS. Cette approche stratégique doit permettre d'identifier et d'utiliser le potentiel et la force innovatrice des équipes. Le témoignage d'un établissement membre qui a déjà mis en œuvre la démarche lean a permis d'approfondir la question.

Ce nouveau format a suscité des discussions sur les enjeux et solutions pour les EMS bernois; il est prévu de le continuer pour aborder différents sujets.

CURAVIVA BE s'est engagée: CURAVIVA BE a, d'une part, lancé un nouveau format pour faciliter à ses membres l'accès à des projets innovants et, d'autre part, proposé une plateforme qui leur permet d'interagir.

Les EMS bernois prouvent leur capacité d'innovation

Décerné tous les ans par CURAVIVA BE et doté de CHF 10'000, le prix de l'innovation a été remis en 2023 à trois lauréats d'exception au cours de l'assemblée générale. En tout, six projets uniques et innovants avaient été soumis par les membres. Un jury expert a soigneusement étudié les propositions avant de les juger sur plusieurs critères: le caractère unique, la capacité d'innovation, et l'importance pour le secteur des soins de longue durée, le marché, les futurs résidents et résidentes et les futures équipes.

Le premier prix a été décerné à l'EMS Alterszentrum Sumiswald AG pour son projet innovant «Les lunettes de réalité virtuelle au sein de l'EMS». Ces lunettes permettent aux résidents et résidentes de vivre une expérience de voyage, par exemple à travers l'Emmental, qui réveille souvent des souvenirs de lieux familiers. C'est la possibilité de découvrir la nature et des environnements connus et nouveaux sans quitter l'établissement. Un avantage notamment pour les personnes à mobilité réduite. Ce projet contribue de manière significative à améliorer la qualité de vie des résidentes et résidents.

jetzt Frutigland AG a obtenu la deuxième place grâce à sa vidéo promotionnelle inspirante sur la formation professionnelle. Produit en collaboration avec les apprenants et apprenantes et les résidents et résidentes, ce film très créatif présente de manière engageante les métiers de l'EMS. Une occasion inspirante pour les futurs talents de découvrir des métiers passionnants.

dahlia oberaargau AG a remporté le troisième prix pour son projet innovant «JuradorfWiedlisbach». Construit en 2022, ce village offre la possibilité aux personnes atteintes d'une maladie démentielle de vivre dans des groupes de vie et d'évoluer librement dans son enceinte. Une épi-

erie, des ascenseurs et portes adaptés aux personnes à mobilité réduite et la préparation commune des repas permettent de promouvoir et de maintenir la qualité de vie et l'autonomie des résidents et résidentes. Ce nouveau concept d'habitation a également permis de réduire les changements de comportement et de diminuer la médication.

CURAVIVA BE s'est engagée: Par l'attribution annuelle du prix de l'innovation, CURAVIVA BE distingue les initiatives innovantes de ses membres et les rend accessibles aux autres établissements ainsi qu'au grand public.

Ensemble contre la pénurie de personnel qualifié dans le domaine de la santé

La pénurie de personnel qualifié dans le domaine de la santé est un enjeu omniprésent pour les EMS comme pour l'ensemble des prestataires de soins de santé. Pour améliorer l'attractivité des métiers du médico-social, une campagne de promotion a été lancée le 7 août 2023 par plusieurs domaines de soins, en partenariat avec la DSSI. Intitulée «Des Métiers pour la vie» / «Berufe fürs Leben», cette campagne souligne le caractère de proximité et la diversité des métiers de la santé, à l'aide d'affiches et de vidéos diffusées sur les réseaux sociaux. L'objectif: mettre l'accent sur les aspects positifs des métiers de la santé pour valoriser les métiers du médico-social. Ces professions se caractérisent en effet par une activité épanouissante, au plus proche de l'humain, et par leur importance pour la population, point particulièrement mis en avant par la campagne. Ce focus sur les qualités des métiers du soin conforte les personnes travaillant dans ce domaine dans leur engagement et dans leur choix de carrière.

CURAVIVA BE s'est engagée: Avec le concours des autres fédérations du système de santé bernois, CURAVIVA BE a créé et cofinancé cette campagne de promotion, envoyant ainsi un signal fort sur les prestations et l'importance du métier du soin.

ARTISET Formation - Formation continue

ARTISET Formation est à votre disposition! Laissez-vous convaincre par l'offre attrayante sous le lien suivant:

www.artisetbildung.ch/Weiterbildung



Un engagement dans la promotion des métiers des soins de longue durée qui porte ses fruits

Que ce soit en format numérique ou en live, le salon bernois de la formation professionnelle BAM (Berufs- und Ausbildungsmesse Bern) offre aux EMS une opportunité intéressante de faire découvrir aux recrues potentielles les différents métiers exercés en leur sein. Lors de

BAM - une valeur importante dans le marketing des professions

l'édition 2023 du salon virtuel BAM. CONNECT, les EMS bernois et leurs apprenti-e-s ont présenté le métier d'assistante ou d'assistant en soins et santé communautaire et répondu avec brio aux nombreuses questions posées par un public intéressé. Ces interviews restent disponibles en ligne (uniquement en allemand). BAM.CONNECT a atteint plus de 80 classes d'établissements scolaires cette année, suscitant un vif intérêt pour les différentes professions.

Au salon physique BAM.LIVE, qui s'est déroulé sur plusieurs jours en septembre, CURAVIVA BE était également

bien représentée grâce à l'engagement de ses établissements membres. Bien fréquenté, son stand a su captiver l'attention avec diverses activités stimulantes pour les 21'700 visiteurs et visiteuses du salon bernois de la formation professionnelle. La relève professionnelle du canton de Berne a ainsi eu l'occasion de se familiariser avec les métiers très variés de l'EMS, présentés de manière vivante.

La présence de CURAVIVA BE aux formats BAM va de pair avec la campagne en faveur des métiers des soins de longue durée, intitulée «Une carrière empreinte d'humanité». Lancée voici déjà quatre ans, cette campagne, portée par les associations nationales de santé ARTISET, Aide et soins à domicile Suisse et OdASanté, vise à mieux faire connaître les avantages et possibilités offertes par les carrières en soins de longue durée et à améliorer leur visibilité. Avec un site Internet dédié, elle atteint le grand public grâce aux vidéos, témoignages du personnel soignant et dossiers informatifs qu'elle publie. En 2023, la campagne était centrée sur les raisons motivant le choix d'un métier en soins de longue durée. Les perspectives de carrière, les aides à la formation continue et les horaires «à la carte» sont ainsi mentionnés dans les vidéos de la campagne, placées sous la devise «It's a match – trouve le métier de tes rêves» et mettant en scène des soignants et des soignantes qui expliquent pourquoi les soins de longue durée sont leur match parfait. Divers témoignages autour des soins de longue durée, côté personnel comme côté employeur, égrènent les raisons pour lesquels ce travail est apprécié. En 2023, la campagne met ainsi l'accent sur le respect mutuel et le développement du potentiel des collaboratrices et collaborateurs.

CURAVIVA BE s'est engagé: La présence de CURAVIVA BE au BAM est une valeur sûre depuis des années. Le mérite en revient avant tout aux entreprises formatrices et à leurs apprenants et apprenantes qui présentent toujours leurs métiers avec brio.

ORGANES ET COLLABORATEURS/-TRICES

Comité directeur

Présidente

- Erica Kobel-Itten, Köniz

Vice-président

- Thomas Stettler, Utzigen

Membres

- Patric Bhend, Steffisburg
- Beat Brand, Bern
- Marc Kaufmann, Biel/Bienne
- Karin Moser, Herzogenbuchsee (dès août)
- Pascale Ris, Lengnau/Pieterlen
- Daniel Stäheli, Biel/Bienne
- André Streit, Zweisimmen
- Patrik Walther, Sumiswald
- Werner Walti, Interlaken (jusqu'en août)

Commission consultative

Président-e

- Karin Moser, Herzogenbuchsee (dès août)
- Werner Walti, Interlaken (jusqu'en août)

Membres

- Peter Bieri, Gümliigen
- André Burger, Burgdorf
- Barbara Camen, Aarwangen (dès août)
- Franziska Furer, Langnau
- Bruno Gafner, Thun (jusqu'en juin)
- Peter Gerber, Frienisberg
- Philipp Grichting, Ostermundigen
- Susanne Heiniger, Brienz
- Regula Meister, Bern
- Daniela Messerli Affolter, Bern
- Karin Moser, Herzogenbuchsee
- Thomas Mössinger, Worben (dès août)
- François Niederhäuser, Loveresse
- Karin Oswald, Hünibach (dès août)
- Doris von Känel-Thierstein, Frutigen
- Linard Vital, Biel/Bienne
- Markus Wälti, Grosshöchstetten

Conseil de formation

Membres

- Heidi Arnold, Saanen
- Christoph Berger, Belp
- Thomas Briggen, Nidau
- Manuela Petermichl, Köniz (jusqu'en jan.)
- Angela Rebetz, Biel/Bienne
- Brigitte Röthli, Utzigen
- Karin Schnellmann, Bern
- Simone Schnider-Müller, Ostermundigen (dès fév.)
- Patrik Walther, Sumiswald

Collaborateurs/-trices

- Luca Fässler, collaborateur scientifique
- Ofelia Freidhof, stagiaire (dès nov.)
- Sevan Nalbandian, directeur
- Doris Schwab, assistante de direction

COMPTE DE RÉSULTAT

du 1.1. au 31.12.

	2023		2022	
	CHF	%	CHF	%
Cotisations des membres CURAVIVA BE et ARTISET	797'114.78		798'191.64	
Transfert des cotisations des membres à ARTISET/AB CURAVIVA	-234'352.75		-234'224.14	
Frais de cours pour les ateliers	19'600.00		0.00	
Contributions pour le travail politique	50'000.00		0.00	
Recettes diverses	27'989.00		29'378.65	
Produit résultant de livraisons et de prestations	660'351.03	100.0	593'346.15	100.0
Charges de personnel	-289'545.75		-227'750.60	
Charges pour les assurances sociales	-54'351.90		-41'823.44	
Autres charges de personnel	-24'049.30		-16'094.17	
Total charges de personnel	-367'946.95	-55.7	-285'668.21	-48.1
Marge brut après charges de personnel	292'404.08	44.3	307'677.94	51.9
Autres charges d'exploitation				
Charges de locaux	-22'896.45		-19'247.25	
Entretien / réparations	-2'302.60		-4'950.75	
Assurance des biens / taxes	-619.00		-918.00	
Énergie / eaux	-2'892.45		-2'488.85	
Comité directeur / Comités	-75'590.00		-75'590.00	
Frais de gestion	-158'763.28		-168'167.37	
Frais d'informatiques	-23'331.94		-19'053.78	
Frais de publicité	-58'571.41		-52'178.07	
Total autres charges	-344'967.13	-52.2	-342'594.07	-57.7
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	-52'563.05	-8.0	-34'916.13	-5.9
Amortissements	-5'723.85	-0.9	-4'330.12	-0.7
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)	-58'286.90	-8.8	-39'246.25	-6.6
Charges financières	-2'227.59		-2'430.86	
Recettes financières	25'663.63		21'652.98	
Résultat financier	23'436.04	3.5	19'222.12	3.2
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)	-34'850.86	-5.3	-20'024.13	-3.4
Recettes extraordinaires	29'178.60	4.4	21'639.50	3.6
Résultat annuel	-5'672.26	-0.9	1'615.37	0.3

BILAN

au 31.12.

	2023		2022	
ACTIFS	CHF	%	CHF	%
Actifs circulants				
Trésorerie	1'033'302.28		914'369.59	
Créances résultant de livraisons et de prestations	3'300.00		8'106.85	
Autres créances à court terme	14'808.84		6'781.90	
Comptes de régularisation actifs	28'625.15		44'721.45	
	1'080'036.27	55.4	973'979.79	47.6
Actifs immobilisés				
Immobilisations financières	868'962.00		1'066'965.40	
Immobilisations corporelles	420.00		5'180.00	
	869'382.00	44.6	1'072'145.40	52.4
Total du bilan	1'949'418.27	100.0	2'046'125.19	100.0
PASSIFS				
Capitaux étrangers à court terme				
Dettes résultant de livraisons et prestations	29'070.14		14'539.85	
Comptes de régularisation passifs	45'138.70		120'703.65	
	74'208.84	3.8	135'243.50	6.6
Capitaux étrangers à long terme				
Provisions	500'230.79		530'230.79	
	500'230.79	25.7	530'230.79	25.9
Total des capitaux étrangers	574'439.63	29.5	665'474.29	32.5
Capitaux propres	1'374'978.64	70.5	1'380'650.90	67.5
Total du bilan	1'949'418.27	100.0	2'046'125.19	100.0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe / I

A Informations sur les principes comptables appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la législation suisse, notamment des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

Titres

Les titres sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Les corrections de valeur nécessaires sont effectuées si le cours boursier à la date de clôture du bilan est inférieur aux coûts d'acquisition.

Fonds Lobbying politique

Toutes les personnes ont le droit de faire des dons à CURAVIVA BE pour le lobbying politique. Les fonds sont utilisés par le secrétariat dans un but précis de défense des intérêts politiques des EMS bernois. Si les dons devaient être supérieurs aux dépenses correspondantes, une provision serait constituée à cet effet.

B Structure détaillée et des commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

Notre compte de résultat et notre bilan ont été structurés de manière détaillé et tous les éléments significatifs ont été prise en compte.

Annexe / II

		31.12.2023	31.12.2022
1	Raison de commerce, forme juridique, siège: Association CURAVIVA BE à Berne		
2	Nombre d'emplois à plein temps Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle	ne dépasse pas 10	ne dépasse pas 10
3	La valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et des autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni peuvent être dénoncées dans les douze mois qui suivent la date du bilan Autres dettes découlant d'opérations de crédit-bail qui n'échoient pas dans les douze mois qui suivent la date du bilan	116'416.80	177'173.50
4	Dissolution nette des réserves latentes Dans le poste Provision	30'000.00	-

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

**BLASER
TREUHAND
BERN**

CURAVIVA BE
Könizstrasse 74
3008 Bern

BLASER TREUHAND AG
SCHWARZENBURGSTR. 265
CH-3098 KÖNIZ BERN

Telefon 031 372 11 11
Telefax 031 371 45 18
info@treuhandbern.ch
www.treuhandbern.ch

Köniz, le 24 avril 2024/mb

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

Page 1

A l'assemblée générale des membres de l'association CURAVIVA BE, Bern.

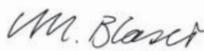
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe) de l'association CURAVIVA BE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler les comptes annuels. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Blaser Treuhand AG



Michael Blaser
Réviseur responsable
Expert-réviseur



Urs Blaser
Expert-réviseur

Annexe Comptes annuels

KOMPETENZ IM ZENTRUM

Mitglied des Schweizerischen
Treuhanderverbandes
TREUHAND | SUISSE